



FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME  
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

Type de réunion Conseil Fédéral

Date 21/08/2025

Début 18h10

Fin 20h20

Diffusion Pr-Clubs

Prochaine réunion

Rédacteur Léo GILROY

Membres	Présents	Absents	Observation
Mme Cécile GILROY	X		
M. Danny VICENTE	X		
M. Moana KERVELLA	X		
Mme Hélène LALLEMANT MOE		X	Procuration à Danny
M. Léo GILROY	X		
Mme Véronique BOYER	X		
M. Guy RAMOND	X		
M. Olivier AGUSSAN	X		
M. Virginie CHARLES		X	
Mme Sandra INTHISONE		X	

## Ordre du jour

1. Validation compte rendu CF du 24/06/2025
2. Point Financier
3. Point RH
4. Point Performance (CPP / CFE)
5. Mission FFA
6. Questions diverses

## Ouverture

À 18h10, Mme Cécile GILROY, la Présidente (PR) de la FAPF, remercie les membres du Conseil Fédéral pour leur présence et ouvre la réunion.

## 1. Validation du compte rendu de la réunion du Conseil Fédéral du 24 Juin 2025

Le PV du a été diffusé et le Secrétaire Général relit le PV et demande s'il y a des remarques.

Aucune remarque ne se faisant entendre, la Présidente procède au vote du compte-rendu.

---

**Décision 25-06 : Le compte-rendu du CF du 24 Juin 2025 est adopté à l'unanimité et sera diffusé**

---

## 2. Point Financier

A COMPLETER

## 3. Point RH

Démission de David HERARD reçue le 12 Aout 2025. Le bureau l'a rencontré afin de voir les modalités de départ anticipé avant le terme de son préavis de 3 mois. Il lui a été demandé d'épuiser ses congés avant son départ.

Le poste de David est pris en charge par la FFA. La Présidente suggère que Timeri reprenne ce poste. Un service civique serait envisagé pour prendre doucement les responsabilités du secrétariat.

---

#### **Décision 25-07 : Le Conseil Fédéral approuve cette proposition**

---

Embauche d'un entraîneur pour préparer les Jeux du Pacifique :  
Gilles FOLLEREAU souhaiterai intervenir sur un quota horaire. La rémunération  
serait uniquement matérielle et non pas financière.  
Il serait disponible à partir de 2026.

Helena RUMSFELD est une autre option envisageable.

Après concertation, le CF propose un salaire maximum de 350 000F net.  
Les candidats potentiels devront fournir leurs diplômes et qualifications avant  
décision finale.

L'entraîneur sera tenu de gérer le développement de la performance et le projet  
ambition Tahiti 2027.

## **4. Point Performance (CPP / CFE)**

CFE = possibilité d'offrir un complément d'entraînement pour tous les athlètes.

Les créneaux horaire d'entraînement est à définir.

Les coachs sont aujourd'hui Kizito, David, Cécile et Véronique.

Kizito présentera le projet U14-U16 pour un démarrage le 04 Septembre

Le tarif est de 40 000 F.

CPP = 11 athlètes sur 12 potentiels.

Prise en charge totale par le Pays pour les soins, soutien scolaire, salle de musculation...

Montant de cotisation est augmenté au vu des prestations fournies

Il sera envisagé d'avoir un entraîneur dédié.

---

#### **Décision 25-08 : Le CF valide le tarif du CPP à 60 000 F**

---

La salle de musculation est ouverte pour toute la liste de pré-sélection validé par la FAPF et l'IJSPF.

## **5. Mission FFA**

Il s'agit d'un déplacement pour voir la FFA et accolé à une réunion du comité directeur.  
Ce serait la première semaine de Décembre. La Présidente est déjà prise en charge.  
La présence du Trésorier et d'un salarié serait souhaité.

Une nouvelle convention avec la FFA sera préparée et présentée pour signature.

## 6. Questions diverses

- Tokyo : Raihau participe pour l'instant au 100m et une demande pour la longueur a été formulé auprès de WA. Cela devra
  - Olivier demande des nouvelles sur le dossier Raihau avec la commission de discipline. Toutes les auditions ont été faites et la décision de la commission de discipline devrait être rendue très prochainement.
  - Guy évoque le certificat médical pour l'athlétisme : difficulté pour l'obtenir et différence avec le PPS en France.
  - Guy redemande les précisions sur le RGPD et la conservation des documents contenant des informations confidentielles.
  - L'AG se tiendra la semaine prochaine avec des modifications statutaires.
  - La DJS nous demande aussi des nouvelles modifications statutaires qui nécessitera une nouvelle AG
- La date du Samedi 18 Octobre à 8h00 pour la prochaine AG de modification statutaire et règlement disciplinaire.

Les bureaux de la FAPF déménagent prochainement et seront à Saint Paul au 1<sup>er</sup> Septembre.

## Clôture

À 20h24, plus aucune remarque n'étant formulée, la Présidente remercie les membres du Conseil Fédéral pour leurs participations et clôt la séance.



Le Secrétaire Général  
M. Léo GILROY



La Présidente  
Mme Cécile GILROY